

Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Titre : Matinée en dermatologie: onychomycose et psoriasis

No d'activité : 75537

Date : vendredi le 11 décembre 2020

Lieu : WEBINAIRE

Coordonnées : Webinaire

Objectifs

Sur un pied d'alerte comment optimiser l'évaluation et le traitement de l'onychomycose (CEM)
À la fin du programme, les participants pourront :

- Reconnaître le tableau clinique et les facteurs de risque qui devraient amener le médecin à procéder sans délai à un examen clinique et au dépistage de l'onychomycose;
- Mettre en pratique une démarche clinique recommandée pour les analyses, le diagnostic et le diagnostic différentiel, ainsi que pour le traitement de l'onychomycose selon la gravité de la maladie;
- Enseigner aux patients à reconnaître les facteurs de risque de l'onychomycose et clarifier les attentes relatives au traitement afin de maximiser l'adhésion et les résultats;

Mise à jour 2020 en psoriasis

À la fin de cette conférence , les participants pourront:

- Discuter les défis associés au traitement du psoriasis;
- Établir le bon diagnostic;
- Préciser l'indication des différents traitements topiques actuellement disponibles;
- Partager des techniques et des conseils pratiques permettant une prise en charge efficace des patients atteints du psoriasis.

Président de séance : Dre Marie-Claude Lavigne

Horaire

2020-12-11	08:30	08:40	Accueil/Clôture	Accueil des participants sur la plateforme Zoom Webinaire	
2020-12-11	08:40	10:10	Conférence	Sur un pied d'alerte comment optimiser l'évaluation et le traitement de l'onychomycose (CEM)	Dr Éric Mongrain, dermatologue, Centre dermatologique du Québec métropolitain
2020-12-11	10:10	10:30	Pause/Repas		
2020-12-11	10:30	12:00	Conférence	Mise à jour 2020 en psoriasis	Dr Éric Mongrain, dermatologue, Centre dermatologique du Québec métropolitain

SVP vous inscrire via notre site web:
<http://amol.ca/calendrier/>

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation

continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bausch Health, Canada Inc.



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.